

qu'il ne les accusoit pas ; qu'on ne devoit donc point prendre sa démarche en si mauvaise part ; qu'au contraire il rendoit à ces Nonces la justice qui étoit dûe au mérite qu'ils avoient acquis , en rendant en diverses occasions de bons services à la Patrie. Les neuf Nonces , après cette explication de leur dénonciateur , firent , chacun en son particulier , leur propre apologie ; & par - là fut terminée cette tumultueuse affaire , du moins à la Diette. Reste à savoir si les Ministres Prussiens ne la remueront pas davantage. La séance du 14. finit par l'examen de plusieurs projets , dont quelques uns furent mis au net ; & entre - autres , celui qui concerne le tems auquel les Diettes doivent se tenir. On la fixa au Lundi d'après la Saint Barthelemi. Le Maréchal limira ensuite la session au 16. & fut obligé de remettre à ce dernier jour de l'assemblée le réglemeut final des affaires.

VII.
*Rupture
de la
Diette.*

On prévoyoit dès-lors que la séparation de la Diette se feroit sans fruit , ce qui en effet arriva le 16. que les débats ayant duré sur divers sujets jusqu'à minuit , le Maréchal fut requis par cinq Nonces de congédier l'assemblée. Contraint alors d'acquiescer à cette demande , il fit un discours très - patétique , dans lequel il déplora le triste sort de la Patrie , & en chargea la conscience de ceux qui en étoient la cause : Et par là fut terminée infructueusement la Diette de *Grodno* , la première tenue dans cette Ville du Grand Duché de Lithuanie à laquelle le Roi eut assisté.

Cependant le Roi paroît résolu de passer l'hiver en Pologne , afin d'y prendre des mesures propres à suppléer à ce que Sa Maj. & ses Alliés pouvoient